Commune de Pomérols DÉPARTEMENT DE L'HERAULT - ARRONDISSEMENT DE BÉZIERS	**PROCÈS VERBAL** **DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU MERCREDI 09 JUILLET 2026**

L'an deux mille vingt six, le Mercredi 09 JUILLET 2026 à 18H30, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de M. Le Maire, Laurent DURBAN au complexe sportif et culturel de marche gay, situé Avenue des Oliviers, Pomerols.

Présents :
Mrs Laurent DURBAN, Christian GARDET, Sylvain GIMENEZ, Jean-Louis LANET, Jean Louis LAUX, Jean-Luc LAVERGNE, Sébastien MACIA, Christian RIBIERO, Thierry SICARD.
Mmes Ana BAYONA, Mme Céline CAPDIVILA, Mme Laure DEMARCQ, Fabienne FABRE, Marie GARCIA, Brigitte PRENAT, Sylvie SALVADOR, Marie-Line THIEULES, Nathalie ROBERT.

Mme Stéphanie BROUSSET, Directrice Générale des Services de la Mairie de Pomérols

Procuration
Mr Mickael DERRIEUX a donné procuration à Mme Ana BAYONA

M. le Maire met au vote le PV du conseil du 05 juin 2026 : **Adoption à l'unanimité**
M. le Maire propose de nommer Mme Céline CAPDIVILA comme secrétaire de séance : **Adoption à l'unanimité**

M. le Maire demande l'autorisation de rajouter un point à l'ordre du jour : la création d'emplois non permanents affectés aux services scolaire, périscolaire et à l'entretien des bâtiments locaux.
M. le Maire fait procéder au vote : **adoption à l'unanimité**

Un mail a été envoyé par Mme Nathalie ROBERT pour rajouter 2 points à l'ordre du jour :
Le 1er : la création de classe : M. le Maire indique que cela ne dépend pas de la municipalité donc le conseil n'a pas besoin de délibérer pour officialiser l'ouverture. Il précise que la commune a bataillé pour avoir une information officielle de l'éducation nationale.
Le 2ème : la mise aux normes des dortoirs: M. le Maire informe que le projet est en cours de réflexion et que le Conseil Municipal n'a pas besoin de délibérer sur ce point.

ORDRE DU JOUR

1/ PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE A LA SORTIE « AQUALAND » EN PARTENARIAT AVEC LA COMMUNE DE PINET

2/MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS SUITE A L'OUVERTURE D'UNE CLASSE SUPPLEMENTAIRE A LA MATERNELLE

3/ACQUISITION DES PARCELLES CADASTREES F 1004 ET 1006 A MR AMOROS MICHEL : ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION DU 20 MAI 2026

4/ TIRAGE AU SORT DES JURY D'ASSISE POUR L'ANNEE 2027

1/ PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE A LA SORTIE « AQUALAND » EN PARTENARIAT AVEC LA COMMUNE DE PINET

Dans le cadre des actions menées en faveur de la jeunesse, les communes de Pomérols et de Pinet organisent, depuis quelques années, une sortie à Aqualand en fin d'été. Devant le succès rencontré, la commune souhaite renouveler cette initiative pour les jeunes Pomérolais le 29 août prochain. Le tarif d'entrée est de 19 € par enfant. Il sera proposé aux membres du conseil de fixer la participation des familles à 10 € et de prendre en charge le solde ainsi qu'une partie du coût du transport.

M. le Maire fait procéder au vote : **adoption à l'unanimité.**

2/MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS SUITE A L'OUVERTURE D'UNE CLASSE SUPPLEMENTAIRE A LA MATERNELLE

Point présenté par Marie-Line THIEULES

Suite à l'ouverture d'une classe maternelle au groupe scolaire Marcel Lau à la rentrée 2026, il est proposé aux membres du conseil municipal de modifier le tableau des emplois afin de créer les postes non permanents qui permettront le bon fonctionnement du service scolaire et périscolaire pour pallier aux différents besoins.

Il est proposé de modifier le tableau des emplois de la façon suivante :

- 1 adjoint technique à 29H à recruter (Affecté au ménage de l'école primaire, à la garderie du matin et du soir de l'école primaire et à la cantine)
- 1 adjoint technique à 30 H (Affecté au ménage de l'école maternelle, à la garderie du matin et du soir de l'école maternelle et à la cantine)
- 1 agent technique à 35H affecté au poste d'ATSEM en classe ainsi qu'au ménage de la classe, et la cantine.
- 1 agent technique à 15h30 (affecté à la cantine pour les élèves de primaire et la garderie du soir de la maternelle)

Il est donc proposé aux membres du conseil de modifier le tableau des emplois pour les 4 postes non permanents .

Marie-Line THIEULES passe la parole à M. le Maire

Mme Nathalie ROBERT prend la parole et demande : « Est-ce que le recrutement de l'ATSEM a été fait en interne ? ou sur candidature ?»

M. le Maire lui répond : « Oui c'est une personne qui était déjà en contrat l'an passé . Pour les autres agents, la commune a utilisé les nombreux Cv qu'elle avait reçue en mairie. »

M. le Maire fait procéder au vote : **adoption à l'unanimité**

3/ACQUISITION DES PARCELLES CADASTREES F 1004 ET 1006 A MR AMOROS MICHEL : ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION DU 20 MAI 2026

Le conseil municipal par délibération en date du 20 mai 2026 a délibéré afin d'acquérir les parcelles F1004 et F 1006 de M. Amoros. Il s'avère qu'une division parcellaire a eu lieu à la suite de cette décision et que de nouvelles références cadastrales ont été actées. Il sera donc proposé aux membres du conseil de redélibérer dans les mêmes termes en visant les références définitives.

M. le Maire fait procéder au vote : **adoption à l'unanimité.**

4/ TIRAGE AU SORT DES JURY D'ASSISE POUR L'ANNEE 2027

Il appartient aux maires d'établir, chaque année, les listes préparatoires de la liste annuelle du jury de la cour d'assises en procédant au tirage au sort à partir de la liste électorale générale de la commune. La liste à établir doit comprendre un juré pour 1 300 habitants. Le nombre de jurés pour la commune de Pomérols est fixé à deux. Cependant le nombre de noms à tirer au sort doit être égal au triple de celui fixé, soit pour la commune à six. Il sera proposé aux membres du Conseil de procéder au tirage au sort de 6 noms.

M. le Maire demande au doyen du conseil « M. Jean Louis LAUX » et à « M. Sébastien MACIA » de procéder au tirage au sort.

M. Jean Louis LAUX donnera les chiffres de la page et M. Sébastien MACIA le numéro qui correspond à un électeur sur la liste électorale sur cette page.

M. le Maire précise que la personne tirée au sort doit avoir 23 ans en 2026.

Numéros tirés	Personnes correspondantes
Page 11- numéro 5	Mme BAYZAN Sandrine (Numéro d'électeur 993)
Page 111- numéro 1	Mme LABARRE Manon (Numéro d'électeur 514)
Page 222- numéro 4	Mme LORAND Anita (Numéro d'électeur 5)
Page 202- numéro 8	M. TANGUC Ali (Numéro d'électeur 928)
Page 136- numéro 4	Mme MARTIN Aline (Numéro d'électeur 1053)
Page 9- numéro 2	Mme ASSELIN Chantal (Numéro d'électeur 38)

Le conseil municipal prend acte.

5/ CREATION D'EMPLOIS NON PERMANENTS AFFECTES AUX SERVICES PERI SCOLAIRES ET A L'ENTRETIEN DES LOCAUX . (Point rajouté à l'ordre du jour)

Il est proposé aux membres du conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer les contrats suivants : un emploi à temps complet (35/35e) et cinq emplois à temps non complet, correspondant aux besoins du service.

M. le Maire fait procéder au vote: **adoption à l'unanimité.**

Questions diverses :

- Pour information, le feu d'artifice a été annulé en raison de la sécheresse et de la mobilisation des pompiers sur les feux qui dévastent notre territoire actuellement.
- Les travaux de débroussaillage ont également dû être ralentis sous ordre du préfet, due à la sécheresse.
- Rappel de la rencontre élus et personnel le jeudi 16 juillet à 18H30.

La séance est levée à 18h45

MAIRIE DE LOMBEROLS (Hérault)

Céline CAPDEVILA
Secrétaire de séance.